

## Conseil Communautaire du 30 mars 2018

### PROCES VERBAL DE CARENCE

L'an deux mil dix-huit, et le trente mars à neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Des Savanes, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de délibérations de l'hôtel de ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur Didier BRIOLIN, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CCDS.

Le Président procède à l'ouverture de la séance puis à l'appel nominal des membres.

#### Etaients présents :

Messieurs Didier BRIOLIN, Christian PITTA, Jean-Claude HORTH, Jacqy PIERRE-MARIE  
Mesdames France CLET-COURAT, Isabelle NIVEAU

#### Absent excusé :

Monsieur François RINGUET

#### Absente excusée ayant donné procuration :

Yamilé GUILLY à Isabelle NIVEAU

#### Absents non Excusés :

Stéphane ANTOINETTE, Denis BURLLOT, Vanessa BOIS-BLANC-CHASE, Gilles DUFAIL, Pierre HO-WEN-SZE, Enrico WILLIAM, Jean-Etienne ANTOINETTE, Sylvio BOCAGE, Claudine CAILLOT, Edgard CHOCHO, Françoise FREDOC, Eddy GABRIEL, René-Serge HORTH, Marie JEAN-BAPTISTE, Wansy JEAN-FORT, Line LETARD, Annick LEVEILLE-ARON, Jean-Claude MADELEINE, Daniel MANGAL, Myriam MARIN, Armide MATHIEU, Annie ROBINSON CHOCHO, Justine SAIBOU, Cornélie SELLALI BOIS-BLANC, Jean-Marie TORVIC, Céline ZULEMARO

Le Président constate que seuls six (6) conseillers communautaires sont présents alors que le quorum est fixé à 18 (dix-huit).

Le Président décide l'ajournement de la séance et fixe la date du prochain conseil au **mardi 3 avril 2018 à dix-sept heures trente**, dans la salle de délibérations de l'hôtel de ville de Kourou, sur le même ordre du jour.

Le Président rappelle que les décisions seront prises à la majorité des votes émis quel que soit le nombre de conseillers présents lors de cette deuxième séance.

La séance est levée à 9h21.

Fait à Kourou, le 30 mars 2018

Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président, par délégation,



  
Didier BRIOLIN